

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2017

12 élus présents ou représentés. Secrétaire de séance : B. SABOT

Délibérations

DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR TRAVAUX D'ACCESSIBILITE A LA SALLE COMMUNALE

La commune avait établi un AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) prévoyant la réalisation des travaux d'accessibilité réglementaires exigés. Ces derniers s'élèveront à 4 511,63 € HT et seront réalisés en janvier prochain. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention DETR (50 %) auprès des services de l'Etat.

FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne met à disposition des communes un fonds de concours à hauteur de 250 000 €. Biozat se voit attribuer la somme de 4 854 €. Le Conseil Municipal décide d'imputer cette somme sur les travaux d'aménagement de la cour d'école maternelle.

RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LA MEDECINE PREVENTIVE

La commune adhère à la nouvelle convention proposée par le Centre de Gestion en matière de médecine préventive pour le personnel. Désormais, les visites médicales auront lieu seulement tous les deux ans, pour l'ensemble des agents territoriaux.

INVESTISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE

L'entreprise CONOR se voit confier l'ensemble des travaux de réfection des plafonds et des murs de l'étage de la Mairie pour un montant global de 20 665,74 €.

Le Conseil Municipal autorise le transfert du compte 2151 – opération 84 (travaux voirie, non utilisés) vers le compte 2313 – opération 83 (travaux bâtiments – étage mairie).

Ces travaux s'étaleront sur 2017 et 2018.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Une nouvelle loi oblige les communes à prendre un arrêté communal définissant leurs moyens disponibles en eau pour lutter contre les incendies. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à rédiger cet arrêté DECI. Le soutien du SDIS est demandé pour la validation des points d'eau effectivement disponibles.

ASSAINISSEMENT

Suite au passage caméra effectué en mars 2017, des travaux sont nécessaires sur le réseau d'assainissement (réparations ponctuelles, reprise partielle) afin d'éliminer les eaux claires parasites permanentes arrivant à la lagune jugées trop importantes. Le Conseil Municipal confie la maîtrise d'œuvre au Cabinet Egis Eau. Le chiffrage du marché devrait être prêt pour fin février et les travaux réalisés à l'automne 2018. Des subventions à hauteur de 75 % sont attendues de l'Agence de l'Eau et du Département.

Questions diverses

- Dépôt déchets verts : les travaux de clôture et accès limité par portique sont terminés.
- Sécurité routière : l'arrêté départemental prévoyant la mise en place d'un stop sur la route des Cluzeaux, au croisement de la rue du Lavoir pour les véhicules arrivant de Lyonne, est signé. Cette nouvelle signalisation sera mise en place et clairement indiquée. Par ailleurs, les comptages de vitesse en plusieurs points de la commune sont toujours en cours.
- Trottoirs : les travaux de la seconde tranche se poursuivent.
- Demande de reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle : suite aux multiples déclarations de fissures sur les bâtiments observées cet été, la commune a déposé une demande auprès des services concernés.
- Rappel de dates : 9/12 : Téléthon, 15/12 : Marché de Noël des enfants de l'école et 19/12 : Soirée Elus-Personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.